

NOTE DE LECTURE par Françoise Leclaire, *Enfances & Psy* n°12, septembre 2000
Connaître le handicap, reconnaître la personne
Charles Gardou et collaborateurs
coll. « Connaissances de l'éducation »
Éd. Érès, 1999, 252 p.

Quand la marge nourrit la norme et la transforme

16 « Comment permettre à ceux que le hasard de la naissance ou de la vie a stigmatisés d'être reconnus sans condition comme sujets et de jouer pleinement leur rôle dans la communauté humaine ? » À partir de cette question centrale, l'ouvrage dirigé par Charles Gardou présente les réflexions et expériences d'universitaire, de chercheur, de médecin, d'acteur de l'insertion, d'artiste valides et/ou directement concernés par un handicap. Les articles sont guidés par quatre repères : la notion de reconnaissance, le concept d'autonomie, les droits imprescriptibles et la dignité, et enfin l'action de la société.

17 Référence pour tous ceux qui souhaitent que la relation avec les personnes handicapées s'établisse sur d'autres bases que leur seul handicap, cet ouvrage s'adresse à toute personne confrontée à la différence.

18 Militant, en ce qu'il déplore les frilosités des politiques en faveur des personnes handicapées ainsi que l'absence d'un fondement juridique international incontestable, l'ouvrage ne se fait pas le catalogue de doléances, qui pour légitimes qu'elles soient, risqueraient de stigmatiser une fois encore un groupe d'assistés ou d'ayants droit.

19 Articulé en deux grandes parties, le livre propose en premier lieu de rester vigilant quant au risque de renvoyer la personne handicapée, sujet d'étude, à une réalité que l'on désubjectivise pour en faire un thème. Sont ainsi abordés les sujets de l'accès à la citoyenneté, de la qualité de vie et de l'autonomie, de notre tolérance à la venue au monde d'enfants atteints de déficience, et de la dignité, moteur essentiel de toute l'activité humaine : le désir de reconnaissance.

20 Dans un second temps, ce recueil interroge sur la frontière entre le « dire », c'est-à-dire les intentions, et le « faire », c'est-à-dire l'action. « L'intention (des politiques) en matière d'accès à la vie sociale des personnes handicapées ne serait-elle pas une déculpabilisation générale d'un groupe social qui assumerait mal une organisation fondée sur l'exclusion ? »

21 Cette partie présente également les actes réalisés en faveur des personnes handicapées : l'accès au savoir et à la culture en tant qu'acteur, à l'éducation, à une activité professionnelle renvoyant à la « nécessité d'acquérir un statut social qui situe son détenteur dans le circuit des échanges et non dans celui de l'assistanat ».

22 Sont enfin évoquées les questions de la vie au quotidien, de la construction d'une vie affective et familiale qui met l'accent sur le risque d'oublier qu'avant d'être handicapé, la personne est un être sexué.

23 Complémentaires et riches d'enseignements sur la condition humaine en général, ces deux parties s'achèvent sur une réflexion d'actualité. Celle-ci tente une analogie entre, d'une part, une perception des hasards de l'existence qui fait que « cela pourrait m'arriver » d'être handicapé et les phénomènes de chômage et d'exclusion sociale, d'autre part, qui font qu'intégrité de l'emploi ou intégrité corporelle ne sont plus ni l'une ni l'autre assurées mais au contraire menacées. D'où l'intérêt de sensibiliser à la vie commune avec des personnes différentes, fussent-elles « dérangeantes », afin d'engager un travail individuel et collectif sur les normes sociales et leurs modifications, sachant qu'une société démocratique fondée sur « l'amitié civile » profite également à tous.

24 Car si « les questions relatives au handicap ne laissent pas de place au prêt-à-penser, au fermé et au systématique », les ressources à trouver et les aménagements à mettre en place sont d'abord « de l'ordre de la réalité à accepter : ils ne sont donc pas à rechercher ailleurs, mais à trouver en soi. Cette réalité est celle de l'existence de limites avec lesquelles nous avons à composer ».

25

*Françoise Leclaire, conseillère d'orientation,-psychologue
et Magali Paris, éducatrice spécialisée*